Pénélope Delabrière n°21902367 TPA42 – Master SDL

Rapport Mini-projet TP

Description des ambiguïtés et prises de décision

Devenir un client privilégié

- Il n'est pas clairement explicité si le client doit d'effectuer des achats (avant ou après son inscription) avant que le gérant du magasin ne lui propose de devenir client privilégié.

Sachant que le gérant est responsable de la sélection des noms des clients qu'il veut privilégier, il doit posséder une bases de données recueillant l'ensemble des clients du magasin. Il serait donc cohérent qu'un client doit s'inscrire pour pouvoir faire des achats en magasin.

On ne détaille pas l'activité « Effectuer plusieurs achats au magasin » puisque ce n'est pas l'objectif de modéliser les achats d'un client en tant que non privilégié. Cette activité apparaît cependant dans le diagramme de classe puisque qu'il s'agirait d'un critère de sélection pour le gérant qu'un client effectue plusieurs achats au magasin.

- Il n'est pas explicité dans l'énoncé si le gérant valide automatiquement le client lorsqu'il s'inscrit en tant que client privilégié. En effet, c'est au client qui, après avoir validé la proposition du gérant, doit déterminer les activités qu'il veut privilégier d'après l'énoncé.

La modélisation permet donc de savoir que le gérant peut refuser l'inscription d'un client s'il estime que les choix d'activités du client à privilégier ne sont pas en accord avec ses précédents achats en magasin (permettrait donc d'éviter des achats abusifs de la part du client). Le client modifiera donc ses informations d'inscription pour ensuite les faire une nouvelle fois validée par le gérant.

Participation aux ventes

Après la confirmation d'inscription en tant que privilégié par le gérant, le client doit attendre d'être averti d'une nouvelle vente d'un fournisseur, préalablement validée par le gérant du magasin qui correspond à ses activités privilégiées choisies.

- On ne peut pas savoir d'après l'énoncé si le client peut recevoir les produits qui ont été mises en vente avant son inscription en tant que privilégié. Le diagramme d'activité présente pas cette caractéristique.

Un client peut changer ses caractéristiques même après son inscription en tant que privilégié. Il pourra donc toujours modifier ses activités préférées si aucun produit mis en vente ne lui correspond. Ce type de modification doit cependant être validé par le gérant, comme expliqué plus haut. Un client n'a cependant pas besoin d'être validé par le gérant s'il modifie ses informations personnelles.

• Validation des produits et mise en vente

Un fournisseur peut proposer une nouvelle vente au gérant du magasin en lui transmettant une fiche technique. Si le gérant valide le produit, alors le système un e-mail aux client privilégiés concernés par la vente. Si le gérant refuse la proposition de vente, alors le fournisseur de matériel doit modifier les informations du produit afin que ce dernier soit validé puis mis en ligne.

- Un fournisseur devrait être capable de modifier les informations d'un produit, or il n'est pas explicité si le fournisseur de matériel doit demander une nouvelle validation de la mise en vente par le gérant s'il modifie les informations du produit concerné.

Demander une nouvelle validation du gérant à chaque nouvelle modification de la fiche technique du produit serait cohérente pour éviter tout abus de la part d'un fournisseur. Cela se traduit dans le diagramme d'activité par un fork après la transmission d'une nouvelle vente aux clients privilégiés ; un fournisseur peut donc modifier un produit en parallèle de ses autres produits mis en ventes.

Cette modélisation implique que si un client privilégié sélectionne un produit mais ne l'a pas encore payé, et qu'un fournisseur modifie en parallèle les informations de ce même produit, alors les modifications seront appliquées dès la validation du gérant du magasin et seront transmises une nouvelles fois aux clients concernés. Ces modifications ne sont donc pas prises en compte si le client a déjà payé sa commande.

Paiement et livraison

On ne détaille pas la modélisation du paiement du produit par le client privilégié, puisqu'un système externe est responsable de cette activité. On ne peut pas représenter un système externe dans le diagramme d'activité mais seulement les rôles.

- Il n'est pas explicité comment le client peut récupérer sa commande après la livraison du produit en magasin. Il serait donc nécessaire que le client reçoive un message de confirmation lorsque le produit a effectivement été livré en magasin.

Après le paiement, le fournisseur récupère les informations de la commande pour ensuite livrer le produit en magasin. En parallèle, le client peut encore effectuer des achats en fonction des produits mis en vente par les fournisseurs.

Diagramme d'activité

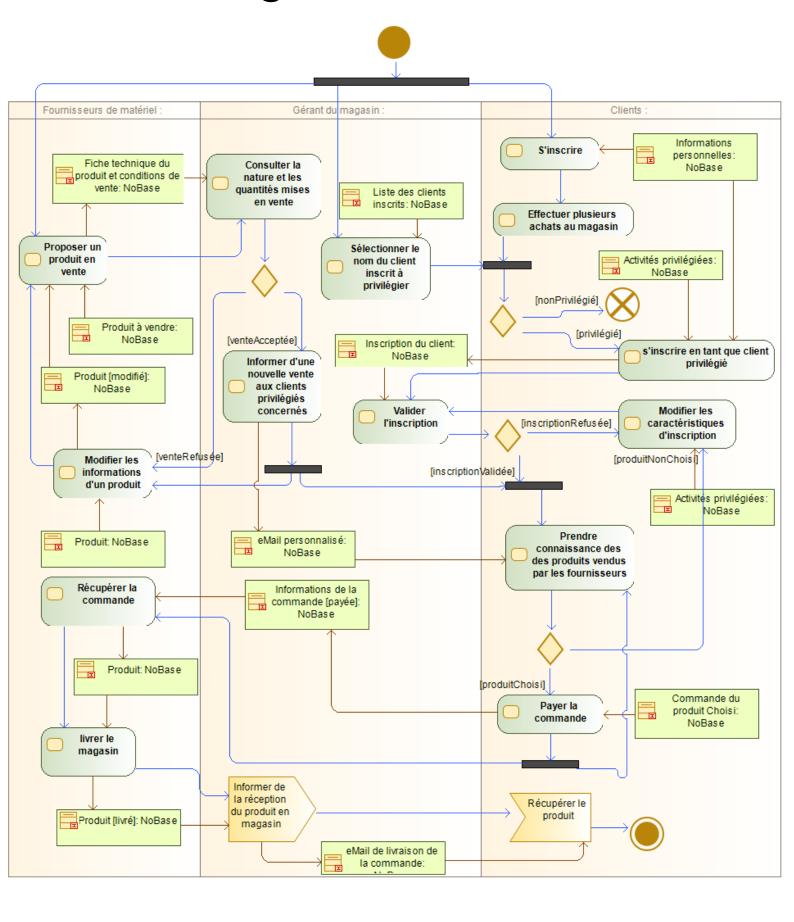


Diagramme de classe

